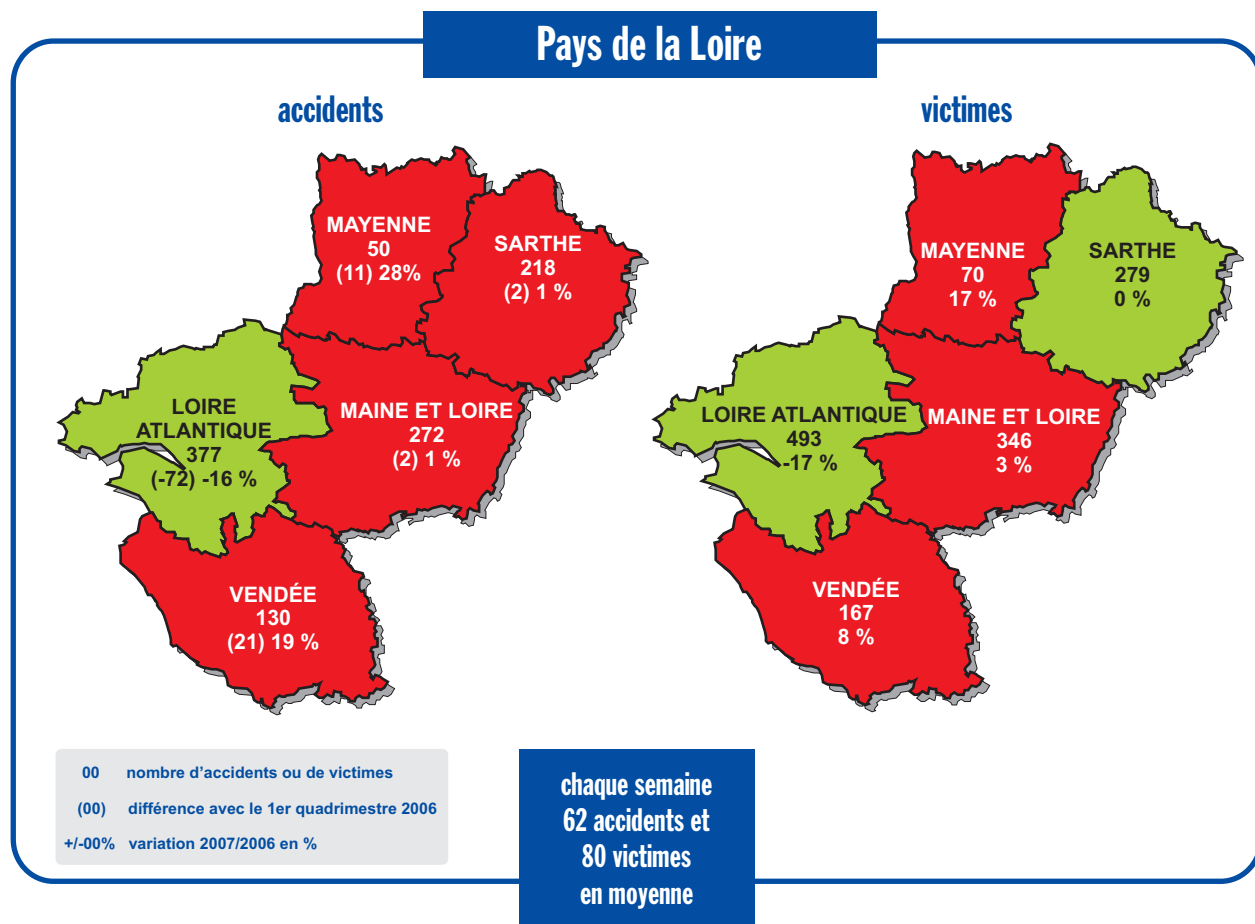


n° 60

1^{er} trimestre 2007

janvier à avril



	accidents		tués		blessés hospitalisés	blessés non hospitalisés	gravité (T+B.H. pour 100 accidents)
région Pays de la Loire	1 047	-3%	79	-4%	589	687	64
France	25 134	7%	1 407	9%	11 765	20 013	52
Loire Atlantique	377	-16%	26	-7%	208	259	62
Maine et Loire	272	1%	15	15%	122	209	50
Mayenne	50	28%	3	-73%	48	19	102
Sarthe	218	1%	9	-18%	98	172	49
Vendée	130	19%	26	37%	113	28	107

Les colonnes de droite des rubriques accidents et tués contiennent la variation en pourcentage entre le 1^{er} trimestre 2007 et le 1^{er} trimestre 2006

Au premier trimestre 2007, le nombre d'accidents corporels diminue légèrement (-3%) par rapport au premier trimestre 2006. Les résultats constatés à l'échelon national sont beaucoup moins bons (augmentation de 7%) par rapport à la même période l'an dernier.

Le nombre de tués diminue légèrement (-3 tués), ainsi que le nombre de blessés, alors qu'à l'échelon national le nombre de tués augmente (9%). Cependant, la gravité des accidents, notion impliquant tués et blessés hospitalisés, est plus faible pour la France métropolitaine que pour la région.

La situation est contrastée selon les départements de la région. En Loire-Atlantique, le nombre d'accidents et de victimes diminuent notablement. En Sarthe, le nombre d'accident et de victimes est stable. Pour le Maine-et-Loire, le nombre d'accidents est stable mais le nombre de victimes augmente. Pour la Mayenne et la Vendée, le nombre d'accidents et de victimes augmente, nettement. On observe un accroissement significatif du nombre de tués en Vendée (+7 tués par rapport au premier trimestre 2006).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

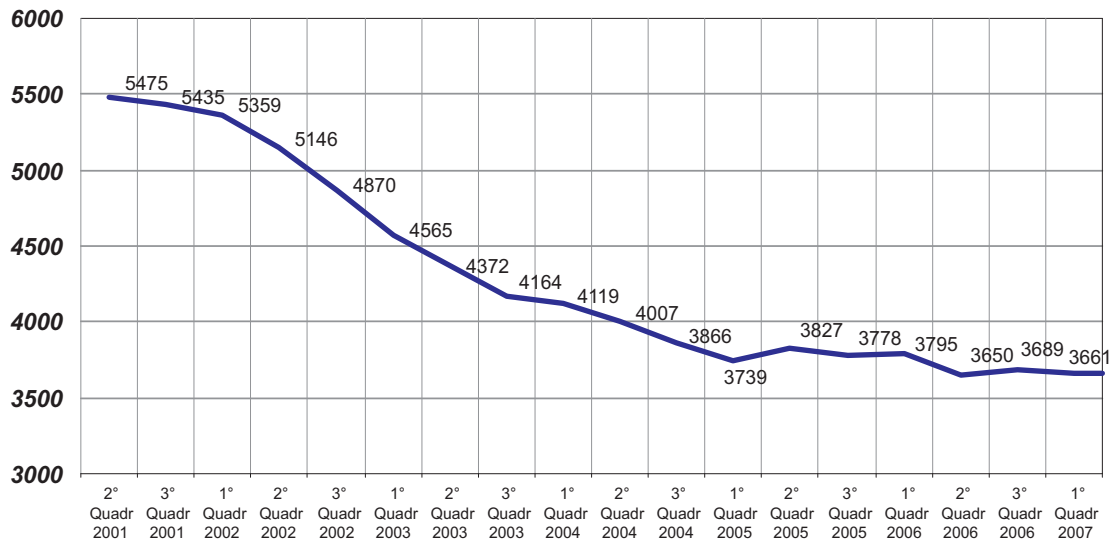
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

évolution générale

accidents

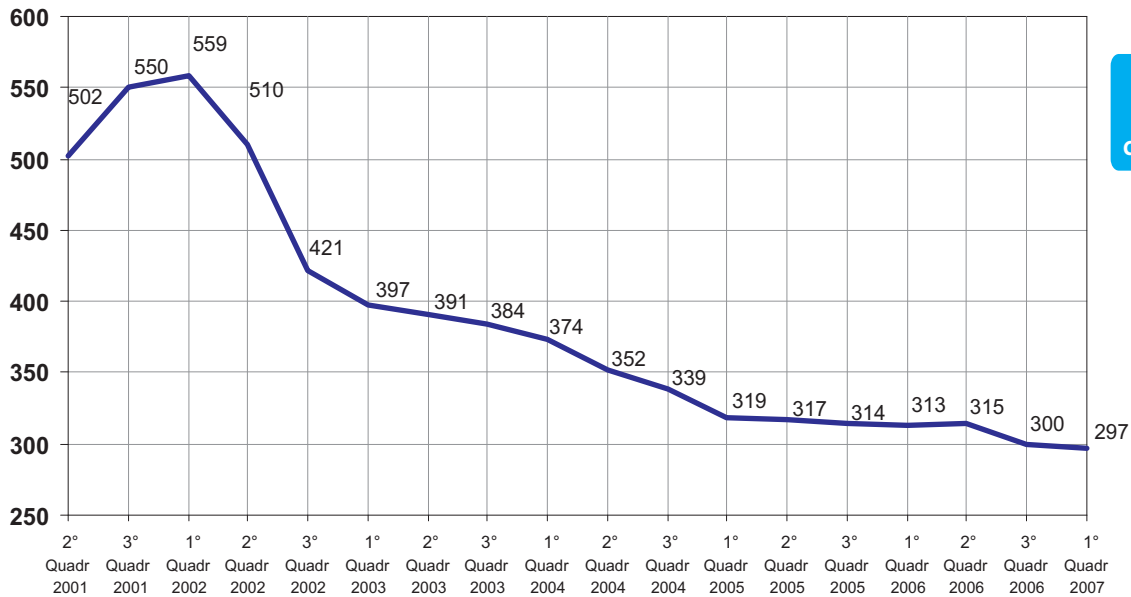
Les chiffres indiqués correspondent aux valeurs cumulées des 12 derniers mois



-3,7%
sur les 12
derniers mois

Depuis deux ans, le nombre d'accidents corporels constatés en région Pays de la Loire est stable. Le nombre de tués continue de diminuer légèrement et est passé sous le seuil symbolique des 300 tués par an.

tués



-5,1%
sur les 12
derniers mois

Nota : passage au tué à 30 jours à partir du 1er janvier 2005

définitions et sources :

accidents corporels de

la circulation routière : provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique, implique au moins un véhicule.

tué : victime décédée sur le coup ou dans une période de 30 jours qui suit l'accident.

blessé hospitalisé : victime dont l'état nécessite plus de 24 heures d'hospitalisation.

blessé non hospitalisé : victime ayant nécessité des soins médicaux, sans dépasser 24 heures d'hospitalisation.

milieu urbain : ensemble des réseaux situés à l'intérieur d'une agglomération (entre panneaux de début et fin d'agglomération).

rase campagne : réseaux hors milieu urbain.

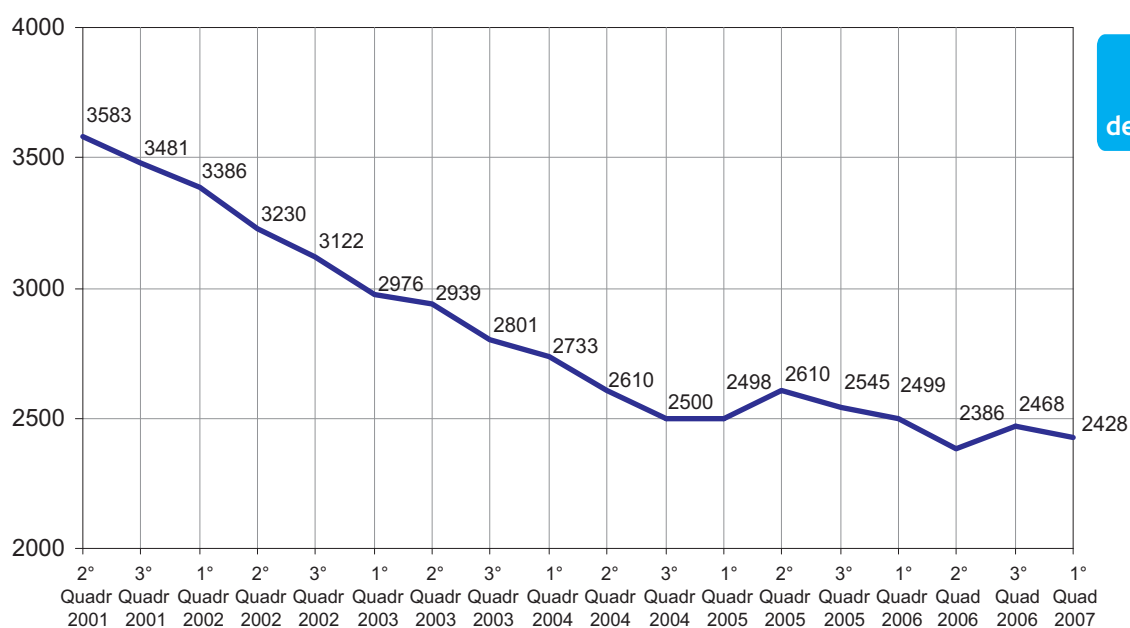
gravité : nombre de tués + blessés hospitalisés pour 100 accidents. (nota : une définition différente peut exister dans d'autres documents).

quadrimestre : espace de 4 mois.

sources : fichiers départementaux d'accidents corporels de la circulation routière des directions départementales de l'Équipement de la région des Pays de la Loire. Fichiers SETRA définitifs pour les données France entière (Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer).

accidents en agglomération

Les chiffres indiqués correspondent aux valeurs cumulées des 12 derniers mois



-2,8%
sur les 12
derniers mois

Le nombre d'accidents corporels en milieu urbain est à nouveau à la baisse, après une augmentation en 2005 et au troisième trimestre 2006. Le nombre d'accidents en rase campagne est aussi en baisse au premier trimestre 2007 par rapport au premier trimestre 2006

victimes par catégories d'usagers

Région Pays de la Loire												
	accidents			tués			blessés hospitalisés			blessés légers		
	Nbre(1)	Diff(2)	%	Nbre	Diff	%	Nbre	Diff	%	Nbre	Diff	%
Piétons	140	-47	-25%	13	4	ns	77	-13	-14%	71	-26	-27%
Bicyclettes	81	8	11%	3	-1	ns	28	2	8%	48	10	26%
Cyclomoteurs	260	5	2%	10	2	ns	117	-19	-14%	150	22	17%
Motocyclettes	163	-14	-8%	6	-11	ns	91	-12	-12%	69	-5	-7%
Véhicules légers et camionnettes	874	-25	-3%	43	5	13%	267	-22	-8%	339	2	1%
Poids lourds	50	-13	ns	4	3	ns	10	5	ns	4	-6	ns
Transports en commun	19	-4	ns	0	0	ns	0	-1	ns	10	7	ns
Autres	19	4	ns	0	-5	ns	5	2	ns	6	3	ns

ns : non significatif

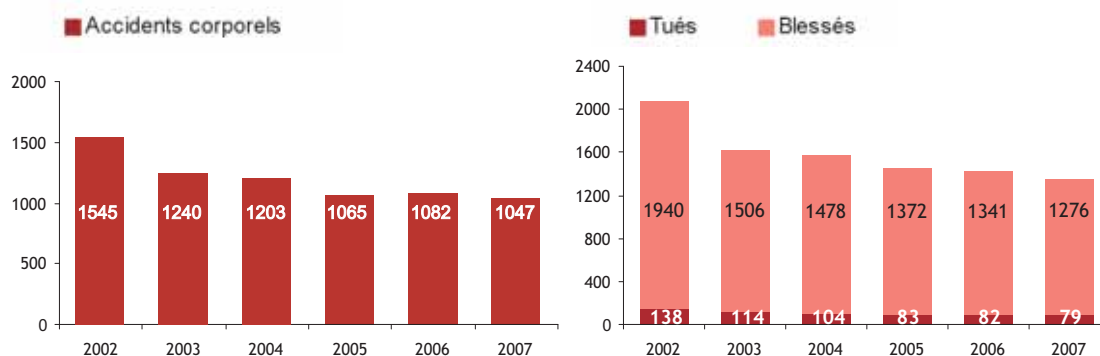
(1) : accidents impliquant au moins un piéton, 1 bicyclette, etc...

(2) : différence par rapport à la même période de l'année précédente

France										
	accidents			tués			blessés			
	Nbre(1)	Diff(2)	%	Nbre	Diff	%	Nbre	Diff	%	
Piétons	4 304	64	2%	176	21	14%	1 704	-142	-8%	
Bicyclettes	1 378	295	27%	48	2	4%	467	72	18%	
Cyclomoteurs	4 597	1 008	28%	95	18	23%	1 797	306	21%	
Motocyclettes	5 300	641	14%	222	44	25%	2 013	223	12%	
Véhicules légers et camionnettes	21 791	1 428	7%	832	29	4%	5 461	-443	-8%	
Poids lourds	1 358	-42	-3%	19	-1	ns	152	-20	ns	
Transports en commun	442	24	6%	2	1	ns	56	-10	ns	
Autres	361	-33	-8%	15	0	ns	144	9	ns	

ns : non significatif

évolution du 1er quadrimestre de 2002 à 2007



**12 derniers
mois :
mai 2006
avril 2007**

	accidents		tués		blessés	
Loire Atlantique	1 324	-4,6%	95	-14,4%	1 665	-4,7%
Maine et Loire	974	-5,9%	59	-3,3%	1 216	-2,6%
Mayenne	176	0,0%	21	-30,0%	235	5,9%
Sarthe	731	-0,5%	48	23,1%	920	-0,5%
Vendée	456	-1,3%	74	2,8%	625	1,6%
Région	3 661	-3,6%	297	-5,1%	4661	-2,0%

Par rapport à la période allant de mai 2005 à avril 2006, le nombre d'accidents a légèrement baissé. Cette baisse concerne tous les départements, sauf la Mayenne dont le résultat reste stable. Le nombre de tués diminue pour l'ensemble de la région, mais la situation varie selon les départements : baisse en Mayenne, en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, augmentation en Sarthe et en Vendée. Le nombre de blessés varie peu.

Actualités sécurité routière

Un nouvelle campagne d'appel à la vigilance de l'ensemble des usagers de la route :

Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, en charge de la sécurité routière a lancé le 4 février 2008 une nouvelle campagne de sensibilisation des usagers de la route. Huit spots sont diffusés sur des antennes nationales, généralistes et jeunes, du 4 au 24 février 2008. Ils portent sur les infractions susceptibles d'être commises au quotidien par chaque automobiliste, motocycliste, piéton, etc.. « Les accidents de la route ne sont pas le seul fait de grands infractionnistes, mais résultent pour la plupart d'une « petite » liberté avec la règle. »

Depuis le 1er janvier 2008, une personne = une place = une ceinture :

A compter du 1er janvier 2008, chaque passager d'un véhicule léger devra occuper seul une place équipée d'une ceinture de sécurité. Cette nouvelle mesure est essentielle pour la sécurité des enfants qui ne pourront plus partager une même place, pratique qui était tolérée jusqu'alors.

Le contrôle technique des véhicules est renforcé en 2008

En vigueur au 1er janvier 2008 :

- deux points de contrôle nouveaux découlant des avancées technologiques sur les véhicules les plus récents : contrôle des informations fournies par le système de diagnostic embarqué et contrôle du cache des airbags. En outre : détérioration de la pédale de frein et anomalie du feu de croisement liée au système de nettoyage
- deux altérations déjà présentes qui donnent dorénavant lieu à contre-visite : défaut d'étanchéité de l'amortisseur et niveau insuffisant du liquide de frein dans son réservoir